



RECUPAGRIE Comtat

Collecter les plastiques agricoles, nettoyer les campagnes

ACTEUR ET TERRITOIRE



Récupération des Plastiques Agricoles pour le Respect de l'Environnement

RECUPAGRIE Comtat

Les jonquiers, route de Velleron
84210 PERNES LES FONTAINES

M. Michel Recordier - Président

Courriel : michel.recordier@orange.fr

Téléphone : 06 11 67 26 95

CONTEXTE

On estime que chaque agriculteur qui exploite 20 hectares de terre produit 20 tonnes de sacs plastiques par saison. Au-delà de la lutte contre la pollution (dépôt et brûlage des plastiques usagés), la valorisation de ces déchets plastiques permet d'économiser des ressources en offrant une nouvelle vie à ces plastiques ainsi transformés en sacs poubelle, sacs de tri sélectif. RECUPAGRIE est de fait un acteur de l'économie circulaire. Pionnier en matière de valorisation de ce type de déchet, cette initiative est unique en France et en Europe.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Permettre aux agriculteurs du territoire de déposer leurs déchets agricoles afin d'éviter que ces derniers ne finissent dans la nature.

Objectifs quantitatifs

Faire adhérer tous les producteurs de plastiques agricoles.
Collecter 100% des plastiques agricoles du Vaucluse.
Optimiser la valorisation de tous les types de plastiques agricoles.

Résultats quantitatifs

210 adhérents.
90% de plastique agricole vauclusien collectés.
7 000 000 de sacs poubelles fabriqués.

Résultats qualitatifs

Une offre simple, accessible et peu onéreuse pour les agriculteurs, et un impact économique et environnemental important pour le territoire.

MISE EN ŒUVRE

Pour qu'un exploitant agricole ait le droit d'apporter son plastique sur le site, il lui faut s'acquitter d'une cotisation annuelle. Cette cotisation est calculée en fonction du volume de plastique qu'il dépose sur le site. Lorsque l'agriculteur fait un apport de plastique, il reçoit une attestation lui mentionnant le volume du plastique livré. A la fin de sa saison, il peut ainsi connaître le volume total qu'il a détourné des déchèteries et qu'il a ainsi déposé sur le site afin d'être valorisé. Cela permet aussi de calculer sa cotisation pour l'année suivante.

Description de l'action

Pour contrôler les apports de plastique, un prestataire de services contrôle la quantité et la qualité des plastiques amenés.

Une fois le plastique déclaré propre au recyclage, il est parqué suivant sa classification.

Chaque début de mois, la société ADIVALOR (filiale qui gère le recyclage du plastique agricole sur la France) contacte la société COVED basée à Monteux pour procéder à d'éventuels enlèvements sur site.

Une fois le plastique compacté par la société COVED il est transporté à l'usine pour être recyclé en films plastique, bidons, etc.

Planning

Du 1er Novembre au 31 Mai : Tous les mardis après-midi.

Du 1er Juin au 30 Octobre : Tous les mardis et jeudis après-midi.

Du 1er Novembre au 28 Février : 13h30 - 17h30.

Du 1er Mars au 30 Octobre : 14h - 18h.

Année(s) principale(s) de réalisation

Avril 2006 : Création de l'association avec 25 adhérents, tous des exploitants agricoles bénévoles, et mise à disposition du site grâce à la Communauté des communes des Sorgues du Comtat sur la commune de Monteux. Valorisation de 300 tonnes de plastiques.

2019 : 210 adhérents et 1100 tonnes de plastiques collectées (90 % du plastique Vauclusien recyclés), et ouverture d'un nouveau site à Pernes les fontaines, plus étendu et plus fonctionnel.

Moyens humains

Bureau : un Président, un Vice-président, un secrétaire, un trésorier et des bénévoles.

2 salariés : Une secrétaire administrative et un salarié en temps partiel pour l'agrégage des apports de plastiques.

Moyens financiers

380 000 € pour le nouveau site dont 140 000 pris en charge par la Région Sud.

Adhésions des agriculteurs : 100, 200 ou 500 euros suivant exploitation.

Aide de la Région et Sorgues de Comtat pour mise aux normes du site.

Conventions avec La Cove, Le Grand Avignon, Pays des Sorgues.

Soutien du département, de la Chambre d'agriculture et du Crédit Agricole.

Moyens techniques

Pont à bascule. Nouveau site avec box.

Partenaires mobilisés

ADIVALOR (recyclage).

COVED Environnement (transport).

BRALEYS (transporteur).

RETOURS D'EXPERIENCE ET REPRODUCTIBILITE

Facteurs de réussite

Tout est recyclé, sauf le paillage et le P17 qui partent à la benne pour être enfouis. La CoVe refuse de son côté les plastiques agricoles en déchèterie.

Difficultés rencontrées

Il manque à l'association un chargeur pour pousser et tasser le plastique contenu dans les box.

Recommandations

Que tous les plastiques arrivent triés.